



## Litige avec l'employeur, que faire?

Par **dretch**, le 11/12/2008 à 13:54

Bonjours a tous:

Tout a commané le jour ou j'ai refusé de faire des heures supplémentaire car elles ne m'était pas payé, depuis ce jour je vie un véritable enfer avec mon employeur, multiple retard de paiement de salaire (un fois payer le 06, une fois payer le 15, une fois payer le 20, une fois payer le 11...) en bref ils font un peut ce qu'ils veulent, et lorsque je veux leur en parler soit ils change de sujet soit ils ne reponde pas a mes appels.

De ce fait j'ai contacté l'inspecteur du travail, qui leur a fait une petite visite, il a remarquer divers infraction (pas de medecine du travail, nous mangeons dans un placard, et le fait que l'on devrait etre payé 45 h au lieu de 39h car presence obligatoire sur le lieu de travail a la pause...).

De plus ils me demande si je ne veux pas demissionné, je leur ai repondu que non, mais que l'ont pouvais s'arranger a la miable, ce qu'ils ont refusé car ils ne veulent pas me payer d'indemnité.

ils m'ont fait divers pressions afin que je parte: mutation (injustifier), retard de paiement de salaire, mise a l'ecart je n'ai plus le droit de toucher a rien (isolement), multiple reflexion, retard de l'attestation de salaire.

Depuis 2 mois je suis en arret maladie pour depression (je ne suis meme plus capable d'aller au travail et pourtant ce n'est pas faute d'avoir essayé), je ne sais plus quoi faire je suis desesperé et un peut perdu dans tout ca.

Merci de m'aide et de m'informer sur les démarches a suivre pour me sortir de cette situation qui m'est de pus en plus pesante.

Merci a tous pour votre attention.

Par **dretch**, le **12/12/2008** à **14:08**

N'y a t'il donc personne pour m'aider?

Par **Visiteur**, le **12/12/2008** à **16:04**

bonjour,

[fluo]un fois payer le 06,une fois payer le 15,une fois payer le 20,une fois payer le 11[/fluo].

les salaires doivent être payés tous les mois à date fixe...

[fluo]Deplus ils me demande si je ne veux pas demissionné,je leur ai repondu que non,mais que l'ont pouvais s'arranger a la miable,ce qu'ils ont refusé car ils ne veulent pas me payer d'indemnité. [/fluo]

normal pour lui ....

[fluo]Depuis 2 mois je suis en arret maladie pour depression (je ne suis meme plus capable d'aller au travail et pourtant ce n'est pas faute d'avoir essayé) ,je ne sais plus quoi faire je suis desesperé et un peut perdu dans tout ca. [/fluo]

profitez en pour rechercher du travail ailleurs ... car de toute façon il ne veut pas vous licencier.... et vous a envoyé en dépression...  
lui se porte bien et vous non... trouvez l'erreur !

profitez du week end pour faire le point....